Pour ce qui est des pensions des militaires, tout ce que je peux dire au député, comme je l'ai fait à d'autres occasions, c'est que nous donnons le plus que nous pouvons pour le moment. Nous étudions constamment la question toutefois en raison des démarches du député et d'autres personnes. Si l'on peut faire davantage, on le fera.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre a-t-il des entretiens sur l'indexation des pensions à partir de l'année qui suit la retraite, avec son collègue le solliciteur général, qui est responsable de la Gendarmerie royale du Canada, et avec son collègue le président du Conseil du Trésor qui s'occupe de ces questions? Si c'est le cas, où en est-on?

M. Richardson: Nous en parlons effectivement, mais la seule réponse encourageante est celle que j'ai donnée à la question de caractère plus général.

M. Hargrave: Monsieur le président, j'ai une très brève remarque à faire; elle porte sur une question que j'ai posée au ministre de la Défense nationale. Au cours de la réunion du comité permanent des affaires extérieures du 6 mai dernier, le ministre a témoigné et j'ai parlé de la station de recherche de la défense de Suffield. Je suis certain que le ministre est au courant de cela. Je lui ai demandé s'il répondrait par écrit à une lettre assez détaillée que je lui ai envoyée le 31 octobre. Je n'ai toujours pas reçu de réponse. Ce qui me frappe, c'est qu'à la réunion suivante du comité, le sous-ministre suppléant a commencé par parler de ma question, mais je n'ai toujours pas reçu de réponse à ma lettre. Tout ce que je veux, c'est attirer l'attention de la Chambre sur cette question en lisant un petit paragraphe de cette lettre; on comprendra ainsi pourquoi je m'inquiète. Voici le paragraphe en question:

Je vous demanderais maintenant de songer très sérieusement à la possibilité d'autoriser la station de recherches de Suffield à poursuivre indéfiniment ses opérations traditionnelles et «nouveau genre». L'annonce de cette autorisation aiderait beaucoup à remonter le moral et à redonner confiance et esprit de corps à un personnel compétent et dévoué, qui veut sincèrement continuer de faire un travail de qualité à Suffield, demeurer dans la localité de Medicine Hat-Redcliff et, éventuellement, y prendre sa retraite.

Ce n'est qu'un paragraphe et j'aimerais bien que le ministre y réponde.

M. Richardson: Le député de Medicine Hat et moi avons discuté de la question à maintes reprises, en privé et en comité, et je puis l'assurer que la lettre détaillée et pondérée qu'il a adressée au ministère est à l'étude. On s'occupe de rédiger ma lettre et il recevra sous peu la réponse aux questions qu'il pose dans sa lettre.

Je disais donc il y a quelques instants, quand je croyais pouvoir avoir la parole, je suis heureux de pouvoir répondre aux affirmations faites aujourd'hui par les deux côtés de la Chambre et à quelques-unes des questions auxquelles je n'ai pu répondre quand les députés me les ont posées.

Je dois d'abord dire que je suis particulièrement heureux du vif intérêt qu'ont manifesté les deux côtés de la Chambre pour la défense nationale. Il m'a paru clair, cet après-midi et ce soir encore, que quelle que soit l'insuffisance de notre équipement ou de la somme accordée au ministère de la Défense nationale, tous les députés sem-

## Subsides

blent d'accord sur un point: la qualité du service et le dévouement pour le Canada des membres des Forces armées hommes et femmes.

Des voix: Bravo!

M. Richardson: J'ai écouté avec un plaisir particulier le député de London-Est, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics, dire tout à l'heure que les membres des Forces armées canadiennes faisant partie des troupes de maintien de la paix méritaient notre confiance—ce sont ses propres termes—à tous. La grande compétence de nos forces armées m'a toujours semblé évidente et j'ai pu m'en rendre compte chaque fois que j'ai rendu visites aux effectifs de maintien de la paix et visité les bases de l'OTAN en Allemagne ou les bases canadiennes. Je suis heureux que cela ait été souligné dans le débat d'aujourd'hui.

En ouvrant la discussion, le député de Victoria a déploré que le matériel des forces canadiennes soit désuet. C'est une critique qui revient très souvent, tant dans les media qu'à la Chambre, et je crois qu'il y a un grand manque d'information précise sur la qualité de notre matériel. C'est pourquoi j'aimerais énumérer quelques postes du programme des immobilisations que nous avons approuvées. Sur la liste que j'ai en main et qui comprend environ trente-trois programmes importants, je ne mentionnerai que les suivants pour donner une idée de nos achats de nouveau matériel.

• (2120)

Du côté de l'équipement marin, nous avons approuvé l'amélioration et la modernisation de l'hélicoptère Sea King pour une somme de \$41,600,000. Nous avons également fait un bâtiment-base de plongée de quelque \$6,600,000.

Du côté de l'équipement terrestre, on fera aussi d'importants achats. Je crois que les députés intéressés aux forces de terre voudront être mis au courant de la modernisation de l'équipement dans ce secteur. Le programme comprend quelque 2848 camions de 1¼ tonnes pour une somme totale de \$69,960,000; 489 camions de cinq tonnes au coût de \$27,353,000; des armes lourdes antichar, le tout pour la somme de \$30,097,000; le système Blowpipe d'auto-défense antiaérienne, 38 millions de dollars; un réseau radio VHF, 9 millions de dollars, et un réseau radio à haute fréquence, 6 millions de dollars.

Je ne lirai pas toute la liste des achats, monsieur le président, mais lorsque des députés comme celui de Victoria disent que notre équipement est désuet, je leur demanderai de regarder ces chiffres de près. Ils se rendront alors compte que bien qu'une certaine partie de notre équipement tombe en désuétude, nous avons une quantité importante de nouvel équipement que nos militaires utilisent avec de plus en plus d'efficacité.

Du côté de l'équipement aérien, nous y avons ajouté cinq avions Hercules de type C-130, au coût de \$30 millions, et huit hélicoptères Chinook de type intermédiaire, au coût de \$42 millions. Le remplacement du système de navigation et de l'avion Norad se monte à \$6,800,000. Dans une catégorie plus générale, le système Samson, le système de communications stratégiques, coûte \$45 millions. Voilà ce qu'on fait chaque jour à la Défense nationale pour améliorer la qualité de notre équipement.